

16 décembre 1993, Québec

Conférence de presse à l'occasion du bilan de la session parlementaire

M. Bourassa: Les projets de loi, là, quand même, c'est assez substantiel. Ceux qui parlaient de vacance du pouvoir doivent constater que c'est difficile à concilier avec les faits. Alors, c'est la conférence de presse, ça doit être, attendez, la 25ième ou la 26ième, au terme des sessions, que je donne, et je suis bien heureux d'avoir l'occasion de le faire. On n'a dit que vous étiez intéressés à ce qu'il y ait une conférence de presse. J'avais peur de devoir répéter ce que vous avez entendu à plusieurs reprises, mais, comme on m'a souligné votre intérêt, je suis ici avec le leader pour répondre à vos questions.

On s'était fixé, pour l'automne, quelques objectifs, notamment le plan de relance, qui a été très bien reçu, et que j'ai commenté ici le 30 novembre. Et la question de la main-d'œuvre, bon, j'ai rencontré M. Massé. Le dossier a évolué. J'ai fait valoir les caractéristiques qui nous paraissaient essentielles. Dans la question de la réforme de l'éducation, ça a évolué. On a pris une décision, hier, quand même une décision qui met fin à un débat, du moins pour un certain temps, avec le gel des frais de scolarité, avec l'inflation, qui est quand même relativement basse, environ 2 %.

Donc, dans le domaine de l'éducation, dans le domaine économique, des projets de loi importants comme celui qui concerne la construction. On peut dire que le bilan de l'automne, plus tous les autres projets de loi qui ont pour but d'actualiser ou d'apporter des changements, de faciliter, d'améliorer l'administration, la signature d'une entente, dans le cas des fonctionnaires du secteur public et parapublic, donc, une session qui comporte des résultats satisfaisants.

J'ai toujours insisté sur l'économie. Je l'ai fait dans mes dernières remarques, ce matin, à l'Assemblée nationale. Je crois qu'on a des chiffres, pour la première fois depuis longtemps, qui révèlent qu'après une croissance économique sans emploi, on s'oriente vers une croissance économique avec création d'emplois, dans la mesure où les statistiques qui ont été rendues publiques ne sont pas une aberration. Et je ne vois pas pourquoi il en serait ainsi avec, de mois en mois, les 62 000 que j'ai souligné à plusieurs reprises.

Donc, si, enfin, on est rendu à l'étape d'une croissance économique avec emplois, après trois ans et demi de récession ou de ralentissement économique, je crois que ce sont de bonnes nouvelles. C'est un début, mais ça change avec ce qu'on a connu depuis trois ans. Alors, je pourrais élaborer, mais je veux réserver mon temps pour vos questions.

M. Séguin (Rhéal): Normand Girard.

M. Girard (Normand): Non, je ne ferai pas d'éditorial.

Des voix: Ah !

M. Bourassa: Pourquoi changer, à la toute fin.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Ray (Peter): Ça fait combien d'années?

M. Girard (Normand): M. le premier ministre, est-il exact que votre gouvernement a pris la décision d'abolir sa partie des taxes provinciales sur le tabac à compter du 1er janvier?

M. Bourassa: Non, ce n'est pas exact. Écoutez, je dois discuter cet après-midi avec la ministre de Finances qui voulait me parler d'une façon très pressante, mais je n'ai pas pu lui parler parce que j'avais rendez-vous discuté encore. Ça a été discuté sur le plan des grandes orientations, mais je ne crois pas que... Même si c'était le cas, M. Girard, je ne pourrais pas annoncer des décisions fiscales à l'avance. Vous le savez que ce genre de décisions comportent des effets immédiats au niveau de la consommation, donc je ne peux pas... Je vous dis que ça n'a pas été discuté d'une façon dont vous le soulevez, je ne puis que vous répétez ce que la ministre des Finances a dit à Halifax: Que c'était une hypothèse qui était considérée. Mais, je ne crois pas que je puisse vous annoncer quoi que ce soit aujourd'hui, comme quoi ça va au-delà de cette déclaration d'intention de Mme Gagnon-Tremblay qui a été faite le premier décembre à Halifax avec vous, mais je veux dire, ça n'a pas été

M. Girard (Normand): Donc, il n'y a rien concernant la taxe sur le tabac de prévu pour le 1^{er} janvier? Il faut comprendre ça? Il pourra y avoir peut-être quelque chose dans le prochain budget?

M. Bourassa: Il y avait des dispositions budgétaires dans le budget du 20 mai qui avaient trait à certaines taxes sur la consommation. Vous savez que le 1er janvier, je peux vous dire qu'il va y avoir une chose, il va y avoir une baisse d'impôt sur le revenu.

M. Girard (Normand): Parce que la rétroactivité ne sera plus là.

M. Bourassa: Oui, mais, je vous dis qu'il va y avoir une baisse de l'impôt sur le revenu. Ça, c'est clair. C'est oui ou non?

M. Girard (Normand): Ce n'est pas peut-être?

M. Bourassa: Non, non. Là, c'est vrai. Il y aura une baisse d'impôt sur le revenu. Quant aux autres modifications fiscales, il y en a souvent sur le plan technique, il faudrait que je voie le budget, mais ça ne m'a pas été souligné.

M. MacKenzie (Robert): M. le premier ministre, si vous me permettez une question sur l'avenir. Avez-vous l'intention d'écrire vos mémoires, ne serait-ce que pour rectifier tout ce qu'on a pu écrire et dire à votre sujet au cours de votre carrière?

M. Bourassa: Oui, sûrement. Je ne sais pas de quelle façon. On me soulignait hier, dans une rencontre amicale que j'avais avec plusieurs d'entre vous, qu'il n'y avait pas eu beaucoup de mémoires véritables, si on peut dire – M. Lévesque avait commencé à écrire ses mémoires – de la part des premiers ministres du Québec et comme j'ai été, vous savez, à quatre mandats, que j'ai participé à des événements qui ont marqué l'histoire du Québec, comme j'ai une certaine liberté d'action que j'espère pouvoir conserver longtemps, j'ai l'intention de mettre par écrit d'une façon ou d'une autre mon évaluation ou mon analyse, ma perception des événements qui ont frappé ou qui ont marqué l'histoire du Québec. J'ai lu des extraits

d'autres mémoires. Dans certains cas, j'ai été franchement très surpris et ça m'a convaincu que ça ne serait pas inutile de rectifier certains faits.

M. David (Michel): Je pense que ma question fait suite à ce que vous venez de dire, M. Bourassa.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. David (Michel): J'ai justement des mémoires sous les yeux. C'est peut-être à ceux-là que vous faisiez allusion, ceux de M. Trudeau, et il y a un ou deux passages que je vous demanderais de commenter, si vous voulez bien. D'abord, le premier, qui porte sur la crise d'Octobre, où vous auriez dit à M. Trudeau, et j'ouvre les guillemets: « Pierre, il va falloir que tu nous envoies l'armée et que tu songes à invoquer la Loi des mesures de guerre ».

Alors, dans ce cas-là, ça a l'air que M. Trudeau vous donne toute la paternité de l'arrivée de l'armée et des mesures de guerre. À Victoria, il vous fait dire que vous aviez formellement promis de signer un document que vous aviez vous même préparé. Et, le troisième passage, plus léger mais quand même, sur la visite de la reine, en 1976, où vous l'auriez, dans un premier temps, supplié que Sa Majesté débarque à Québec et qu'après ça, dans une deuxième supplication, vous lui auriez demandé qu'elle ne vienne pas. Alors, est ce que vous pourriez rectifier les faits ou les confirmer, si c'est le cas?

M. Bourassa: Même si tout le monde sait que je suis détaché des biens de la terre, si je réponds immédiatement à toutes ces questions-là, l'intérêt pour mes mémoires...

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: C'est mitigé. Donc, je préférais attendre, M. David. J'aurai l'occasion de rectifier ces faits mais j'ai donné un début de réponse tantôt à M. MacKenzie, pour aujourd'hui.

M. Authier (Philip): M. le ministre, en voyant que c'est probablement la dernière conférence de presse que vous allez faire, je voudrais vous demander...

M. Bourassa: Comme premier ministre, oui.

M. Authier (Philip): ...aujourd'hui, je voudrais vous demander votre évaluation de l'état de la Fédération canadienne au moment où on se parle, « state of Union », comme on dit, après les années que vous avez vécues.

M. Bourassa: C'est Daniel Johnson père qui disait: « Quand je me regarde dans le miroir, je me désole; quand je me compare, je me console ». Regardez ce qui arrive à d'autres fédérations. Sûrement que la Fédération canadienne traverse une période très difficile, pour différentes raisons. On a des courants internationaux qui remettent en cause toute une série de dogmes qu'on croyait établis pour longtemps.

Il y a toute la question d'intégration économique, on ne peut pas l'éviter. Puis, je veux dire, on peut se réjouir à cet égard-là, pour le Canada et pour le Québec, du succès du GATT. Je veux

dire, c'est l'une des bonnes nouvelles de l'année parce qu'on est un pays exportateur ou le Québec est un pays exportateur. On a exporté avec une augmentation de 22 %. Mais cette intégration économique a son revers c'est-à-dire l'insécurité culturelle et d'autres formes d'insécurité qui, au Canada, se reflètent, bon, par les partis régionaux dont le succès a été quand même éloquent le 25 octobre dernier. Et donc ceci crée des tensions pour la fédération canadienne. Qu'est ce qui peut arriver pour le Québec, on ne peut pas le prédire, mais je l'ai dit ce matin, je vois difficilement les Québécois se lancer à la prochaine campagne électorale pour la désintégration de la fédération canadienne. Je veux dire, on sait que la prudence fait partie de nos gènes, les Québécois, et je donnais l'exemple des élections partielles, on peut l'interpréter de différentes façons pour montrer qu'en dépit du contexte, il y avait quand même un appui très respectable pour les fédéralistes.

Ce qui est inquiétant ce serait plutôt la difficulté pour les gouvernements de prendre le contrôle ou de ralentir la croissance des déficits. Regardez au niveau fédéral, regardez dans les autres provinces, regardez en Ontario, regardez au Québec et inévitablement cette rareté de la richesse ou du développement de la richesse accroît les problèmes de la redistribution, la redistribution étant l'une des caractéristiques fondamentales du fédéralisme. Dans le fédéralisme, une des raisons d'être du fédéralisme c'est la redistribution. Alors comment redistribuer moins de richesses sans créer des sentiments régionaux plus hostiles au fonctionnement de l'État. Alors c'est une période difficile mais je demeure confiant – je demeure confiant.

M. Gauthier (Noël) : Juste pour poursuivre sur ce sujet-là. Est-ce que vous croyez qu'un jour Québec va réintégrer la Constitution canadienne?

M. Bourassa: J'ai essayé. En 1970 – ah, bien là, on donne des rapatriement de la Constitution parce que nous, il y avait une tradition au Québec, on disait: Oui, en principe on est d'accord, cours d'histoire cet après-midi – le Québec avait refusé le comme le dit M. Trudeau, que la Constitution canadienne cesse d'être un document d'une puissance étrangère. Mais le Québec avait toujours dit: Nous sommes d'accord pour cela mais moyennant un nouvel équilibre dans le partage des pouvoirs, ce qu'on n'a pas obtenu à Victoria. Je n'ai jamais donné aucun consentement, comme chef du gouvernement, à Victoria.

On a pu en discuter, on a pu s'entendre sur certains objectifs mais je ne pouvais pas parler au nom du gouvernement quand je parlais au chef de cabinet d'un autre premier ministre. D'ailleurs, la meilleure preuve qu'il n'y a aucun consentement qui a été donné, c'est qu'il y a eu un délai qui a été accordé au gouvernement pour se prononcer et le Québec n'était pas la seule province, la Saskatchewan, je crois, était également très réticente ou le Manitoba, je crois que c'est la Saskatchewan.

Donc, sur cette question-là, je crois que le Québec doit poursuivre ses efforts pour réintégrer. Le Québec s'est fait imposer une constitution, il s'est fait imposer une réduction de pouvoirs en 1982, donc, la Constitution, c'est la loi fondamentale, on s'est fait imposer une réduction des pouvoirs, il faudra réparer cette injustice. On croyait l'avoir réparée avec l'accord du Lac Meech ou Charlottetown, ça n'a pas été fait, ça devra être fait. Mais, clairement, pour tous les Québécois, et les Canadiens aujourd'hui, ce n'est pas la priorité de reprendre le débat constitutionnel.

On voit partout comment un débat constitutionnel peut difficilement déclencher l'unanimité ou le consensus. Encore en Russie, dimanche dernier, la Constitution a obtenu 26 % de la population russe, si on tient compte de la participation au vote. Au Danemark, ça a été refusé à 50.7 %, ça a passé à 52 %, les changements constitutionnels. En France, c'est la même chose, 50 %. Regardez, en France, au milieu des années quarante, quand de Gaulle a voulu réformer la constitution, 53 %, 47 % etc.

Par définition, un document constitutionnel soulève les controverses, donc, ce ne sera pas facile d'arriver avec un texte constitutionnel. Vous le savez, ceux qui m'avez accompagné durant le référendum sur Charlottetown, c'est une proie pour les démagogues, mais ça devra se faire. Mais la priorité, actuellement, est une priorité économique.

M. Thivierge (Jean): M. Bourassa, quand vous êtes arrivé à la tête du Québec en 1970, vous avez lancé la Baie James et vous avez tout de suite rencontré sur votre chemin les autochtones, les Cris, ça s'est réalisé, cette première phase là, on connaît la saga de l'époque, quand vous êtes revenu aux affaires en 1985, vous avez encore lancé la deuxième phase de la Baie James, vous avez annoncé la deuxième phase de la Baie James. Vous avez encore rencontré les autochtones sur votre chemin. Il y a eu la crise d'Oka. J'ai eu l'occasion, souvent, de rencontrer des chefs autochtones l'impression, souvent, que, de votre part, personnellement, de percevoir une animosité, une certaine rancœur à l'égard – je peux terminer – des autochtones. Est ce qu'on ne peut pas penser qu'il y a un manque de volonté politique de vouloir faire avancer le dossier au Québec et ils ont toujours l'impression... enfin, ils ont autochtone de votre part?

M. Bourassa: Je ne crois pas que ce soit exact sur le plan personnel. Peut-être que, dans les années soixante-dix, bon, j'avais peut-être pris des positions d'une façon très directe à cet égard là, mais je veux dire, ce n'est certainement pas le cas depuis 10 ans. Ça n'a pas été facile de donner l'accord du gouvernement pour la question autochtone dans l'Accord de Charlottetown. Mais j'ai insisté sur l'importance d'une réconciliation historique. Et je suis heureux de voir que, sur ce plan-là, il y a un consensus au Québec.

J'entendais les propos de M. Parizeau, M. Landry, M. Lucien Bouchard. Tout le monde admet, là, qu'il y a un problème qui est complexe qu'on ne peut pas... C'est normal qu'on pose des questions sur les événements qui se produisent. Mais je veux dire il y a quand même un problème politique qu'on ne peut pas sous-estimer. Regardez la situation qui existe dans les réserves. La notion même des réserves, comme le disait M. Sirros, elle est certainement discutable. Et quand on voit ce qui s'y passe, je veux dire, les taux de chômage, les taux de suicide, on ne peut pas simplifier le problème autochtone. On peut peut-être le faire dans l'Opposition dans certains débats – et je ne blâme pas le Parti québécois là-dessus, mais je parle de ceux qui s'opposent aux autochtones – mais quand on a la responsabilité du pouvoir, puis qu'on a le sens de l'histoire, on ne peut pas simplifier ce problème-là. Donc, sur le plan personnel, j'en étais tout à fait conscient.

M. David (Michel): Si vous permettez, M. Bourassa, j'aimerais revenir à la question constitutionnelle. Je comprends que vous ne voyez pas l'avenir du Québec dans une désintégration du Canada. Mais qu'est ce qui arrive de la superstructure dans tout ça? Telle que vous la définissiez-vous même dans la question de Bruxelles et en 1979, vous êtes revenu 15 ans ou 20 ans après, 15 ans, enfin... à ce moment-là, vous ne présentiez pas ça

comme une désintégration du Canada. Est-ce que c'est une formule qui, selon vous, a encore un avenir?

M. Bourassa: Il y avait quand même une certaine astuce juridique dans la superstructure dont je parlais. En ce sens que tout le débat tournait autour de la question: Est-ce qu'on doit déclarer la souveraineté avant de restructurer le fédéralisme? C'est ça qui était la question fondamentale, puis c'est encore la question, ce qui sépare. Ça s'est fait d'une façon un peu folklorique, mais quand même, sur le fond, ce qui sépare M. Jean-Guy St-Roch de M. Allaire – parce que M. St-Roch s'est retiré dans l'appui d'Action-Québec le même jour où il y avait l'annonce du nouveau parti, je passe là-dessus – c'est tout le problème: est-ce qu'on doit affirmer la souveraineté avant de renégocier? Et si on doit affirmer la souveraineté avant de renégocier, qu'est ce qui arrive si la négociation échoue? À ce moment-là, quels sont les coûts de la désintégration?

Alors, ce que j'ai dit à l'Assemblée nationale, ce que j'aurais voulu dialoguer si on avait eu des interpellations avec M. Parizeau et M. Brassard – qui m'a posé des questions au feuillet, mais je veux dire, je voulais un débat direct, face à face, comme on dit – c'est qu'on peut restructurer la Fédération, et ça peut se faire en même temps, c'est-à-dire que le Québec s'affirme, dans cette restructuration, avec les pouvoirs dont il a besoin sans démanteler la Fédération avec les risques que ça suppose, pour recréer, par la suite, la Fédération. Parce que ce que je vous dis, en conclusion, M. David – parce qu'on pourrait en parler très longtemps – c'est que les pouvoirs que possède le Québec sont considérables. Je n'ai pas à élaborer les pouvoirs qu'on a dans les questions linguistiques. C'est nous qui décidons, sauf ce qui comporte des questions canadiennes ou la mobilité de la main-d'œuvre ou le bilinguisme officiel, qui, quand même, favorise le rayonnement de la culture française. Nous avons des pouvoirs économiques normaux dans une période d'accélération de l'Histoire, sur le plan de l'intégration. Sur le plan social, c'est nous qui décidons, presque totalement, des orientations des programmes sociaux. Je le sais, nous avons innové, nous, au Québec, plusieurs programmes sociaux.

Sur le plan international, vous avez été témoin, vous-même, dans les voyages, des rencontres que j'ai pu avoir à Davos et ailleurs. Je regrette de ne pas pouvoir continuer ça, d'aller à Davos. J'ai conseillé à mon successeur d'y aller. Mais j'ai signé des ententes, combien d'ententes, avec des pays étrangers. On a vu, par exemple, le rôle de M. Ciaccia sur le plan international, dans le commerce international. Je veux dire, dans le cas du GATT, voyez ce qu'on a réussi à obtenir, les fameuses subventions dont on parlait, qui n'étaient éligibles que pour les pays souverains. Ça a été réglé. Plusieurs mesures demandées par le Québec ont été acceptées. La même chose dans l'ALENA, dans le libre-échange. C'est le Québec qui a décidé que le Canada pouvait signer avec les Américains. Pensez-vous qu'on aurait pu signer l'Accord de libre-échange si le Québec avait appuyé l'Ontario contre l'Accord de libre-échange? On a un pouvoir d'arbitrage au sein de la Fédération, en s'associant soit à l'ouest ou à l'est ou au centre.

Alors, quand on examine la réalité politique, on dit: Le Québec a quand même des pouvoirs énormes. Le premier ministre du Québec et son gouvernement ont des pouvoirs considérables. Donc il s'agit de voir quels pouvoirs nous manquent pour nous développer et progresser.

M. David (Michel): Si vous permettez. Quand vous en parliez, de la superstructure et de la question de Bruxelles, vous dites que c'était une astuce juridique mais est ce que...

M. Bourassa: Non, non, ce n'est pas...

M. David (Michel): ...est ce que vous y croyiez, à l'époque, ou si c'était, disons, un truc pour la circonstance?

M. Bourassa : Un truc, M. David, on parle de l'avenir du peuple et vous dites que je propose des trucs. La formule que j'ai proposée, et je l'ai dit, est une formule qui se développe en cette fin de soixante-dix, à la fin des années soixante. Lisez un article que siècle, c'est une formule dont j'ai parlé au début des années, j'écrivais en 1967, Revue Maintenant, je crois, que ça s'appelait. À votre documentaliste, vous avez la plupart d'excellents documentalistes, je ne sais pas s'il y en a ici, mais, en tout cas, je leur rends hommage. Vous allez voir que, déjà à la fin des années soixante, j'en parlais, soixante-dix, quatre-vingt, quatre-vingt-dix. J'ai toujours développé cette idée.

J'ai dit: L'astuce juridique référait au fait que le Québec pouvait obtenir des pouvoirs additionnels sans casser la Fédération sur le plan juridique, puisque ça peut se faire dans une même négociation. J'espère que vous comprenez ce que je veux dire. Je veux dire que je n'ai pas... On n'est pas un peuple martyr. Si on était dans une situation intenable, le risque pourrait être justifié, de casser la Fédération, mais on n'est pas dans une situation intenable, on le sait, on connaît nos pouvoirs.

Je veux dire, bon, on a élu 20 députés sur 75. Le chef de l'Opposition officielle est un Québécois, le premier ministre est un Québécois, élu dans son comté, dans tous les « polls », avec une majorité dans tous les « polls » dans Shawinigan, le Québec profond. Le ministre des Affaires étrangères est un Québécois. Le ministre des Relations fédéral-provincial est un Québécois, le ministre des Finances et on a élu 20, 19 députés sur 75. Alors on n'est pas des martyres. Et, ça, c'est Jean Chrétien qui succède à Brian Mulroney, qui était député de Charlevoix, qui succède à Pierre Trudeau, qui a succédé à Louis Saint-Laurent alors qu'on est 25 % de la population. Dans un contexte comme celui-là, on dit: Ce ne serait pas justifiable de casser la fédération pour les pouvoirs additionnels dont on a besoin, on va les obtenir et ceci peut se faire avec différentes restructurations. La restructuration dont je parlais était une superstructure avec un pouvoir élu au suffrage universel, donc une forme évidemment de fédéralisme. Vous me suivez? Merci.

M. Girard (Normand): M. le premier ministre, vous avez abordé brièvement la question économique et la question fiscale. Ce sont deux sujets qui tiennent à cœur aux Québécois, ce sont deux sujets que, moi, j'aime aussi: savoir où est ce qu'on s'en va sur le plan économique, sur le plan fiscal. On est rendu presque à la fin du mois de décembre, donc on a une bonne idée déjà à l'interne de ce que sera le contenu de la synthèse des opérations financières pour le troisième trimestre de l'année. Dans quel état laissez-vous les finances publiques?

M. Bourassa: En terme relatif ou en terme absolu?

M. Girard (Normand): J'aimerais mieux en termes exacts.

M. Bourassa: En terme absolu, la situation est quand même difficile. On a un déficit de 4 100 000 000 \$. Les revenus de novembre ont été bons; on a eu une agréable surprise pour les revenus de novembre. Quels seront les revenus de décembre? On verra. Je dirais que la situation financière est sous contrôle tenant compte des circonstances alors que tous les efforts ont été faits au niveau des dépenses, beaucoup d'efforts ont été faits au niveau des dépenses, il y en a d'autres qui sont à faire, ils ont été annoncés, on en a parlé, mais beaucoup d'efforts ont été faits au niveau des dépenses, d'autres seront réalisés également.

Au niveau des revenus, on a le problème de la contrebande. Bon, il y a différentes formules qui sont envisagées. M. Ryan a rencontré M. Gray pour essayer 'de dire: Bon, bien, s'il y a une responsabilité fédérale là-dessus, à cause du gel des salaires un peu partout, bien, ça affecte les revenus, mais il semble que ça s'améliore légèrement, puis il est trop tôt pour vous dire le contenu de la prochaine synthèse financière. J'ai confiance. J'ai confiance, parce qu'il reste que l'activité économique... pour le Québec l'an prochain, on prévoit une croissance de 3,5 % par rapport à 3,2 % pour le Canada, donc la croissance au Québec on la prévoit 10 % supérieure à celle du Canada. Ceci aura un effet inévitablement sur le plan des finances publiques, et la création d'emplois, bien, je ne veux pas répéter ce que j'ai dit à plusieurs reprises sur les derniers chiffres qu'on connaît. C'est ça, là. Ce n'est pas la situation qu'on avait en 1989 mais il reste qu'en 1989...

Et tout le monde souffre de la même manière. Je veux dire, le chômage en France, regardez les taux de chômage en 1970 et regardez en 1993. Nous, il était à 8 %, il est passé à 12 % ou 12,5 % mais, en France, il a quintuplé; en Angleterre, il a quintuplé; en Allemagne, il a quadruplé. Donc, c'est pourquoi je vous dis qu'en termes relatifs, la situation du Québec, quand même, est moins pire qu'on pourrait le penser.

M. Girard (Normand): Mais je vous posais la question pour essayer d'avoir un tableau de ce que vous pouvez laisser à un gouvernement du Parti québécois qui accèderait éventuellement au pouvoir. Est-ce qu'un gouvernement autre qu'un gouvernement libéral serait en mesure de faire quelque chose pour les Québécois avec la situation financière qu'on connaît à l'heure actuelle?

M. Bourassa: Je ne crois pas que les Québécois vont laisser le pouvoir à un parti qui a fait augmenter la dette de 500 % et le principal responsable étant le chef actuel. Moi, je n'envisage pas l'hypothèse d'un gouvernement péquiste. Ils peuvent bénéficier un peu là, tu sais... Je n'ai pas pu le dire hier, M. Parizeau se bombait le torse, je n'ai pas pu terminer ma phrase. Quand on a dit, les derniers sondages ont été publiés et on a dit: Il a 30 % d'avance chez les francophones, 61 % à 29 %. Et M. Landry disait, il reprenait évidemment son vieux cliché: Il n'y aura que des députés péquistes de la rue Saint-Laurent à l'Atlantique. Il a le sens de l'image, M. Landry. Bon, 30 % d'accroissement. Alors, moi j'étais anxieux pour Laval-des-Rapides. Je me suis dit: 30 %, et c'est un comté très majoritairement, très largement, à 90 %, je pense, francophone. Je me suis dit: Si Parizeau a raison et qu'il a 30 % d'avance chez les francophones, lundi soir va être une rude soirée. Et bon, 43 %, 53 %. Ce n'est pas 30 %, c'est 10 % à 11 %.

Tenez compte que c'est une élection partielle, tenez compte que le PQ a mobilisé toute sa machine derrière un candidat vedette, nous on a eu un très bon candidat, beaucoup de

travail, tenez compte que c'est dans une situation de morosité sur le plan économique, à tout le moins, de difficulté, et là, tout de suite, vous retirez votre hypothèse que le PQ peut gagner.

M. Girard (Normand): Mais ça ne répond pas à ma question sur les finances publiques.

Des voix: Ha, ha, ha !

Une voix: Dernière question en français, s'il vous plaît, M. le premier ministre.

M. Bourassa: Non, mais juste pour répondre... Ha, ha, ha ! Je vous dis que je ne crois pas que les Québécois vont confier leur avenir au Parti québécois au pouvoir. Ils peuvent voter peut-être dans des partielles mais, même là, ils le font avec réticence. Regardez les résultats des partielles, en 1982, 1983, 1984. Ce n'était pas 43 % pour le PQ. C'était des 20 %, 25 %. On a gagné Jonquière et d'autres, tous. Une autre question?

M. Béguin (Rhéal): Dernière question en français. Norman Delisle.

M. Delisle (Norman): Oui. M. Bourassa, dans 50 ans, là, il va y avoir, dans les livres d'histoire du Québec, un chapitre, probablement, qui va s'intituler: L'ère Bourassa, ou La période Bourassa. Quel devrait être, d'après vous, les lignes essentielles ou les points saillants de ce chapitre-là?

M. Bourassa: C'est un peu tôt, M. Delisle, mais moi, je dirais que je serais très satisfait si on concluait, dans ces chapitres, que j'ai défendu avec toutes les forces dont j'étais capable, les intérêts du Québec, et que j'ai essayé par tous les moyens possibles de protéger l'avenir des Québécois. C'est trop tôt pour dire si j'ai pris les bonnes décisions. J'ai connu, peut-être, une dizaine de situations très délicates, que ce soit dans les années soixante-dix, quatre-vingts ou quatre-vingt-dix, que ce soit sur le plan constitutionnel, de l'ordre public, sur le plan social, sur le plan économique aussi. Je parlais de la Baie James tantôt, et des problèmes que ça a causés. Donc, on ne peut pas porter de jugement immédiatement. J'aurai l'occasion, dans mes mémoires, d'explicitier, de pouvoir faire valoir les raisons qui ont justifié les décisions du gouvernement. Mais moi, je serais très satisfait si on disait: Ça a été un premier ministre qui, à toutes fins pratiques, a tout fait...

M. Girard (Normand): Ça a peut-être été un premier ministre.

M. Bourassa: Bien, pourquoi vous dites ça?

M. Girard (Normand):

M. Bourassa: Ah oui ! Ça a été un premier ministre qui a tout fait pour protéger ses compatriotes.

M. Béguin (Rhéal): On passe à l'anglais, maintenant. Jack Axwell.

M. Axwell (Jack): I am wondering, Mr. Bourassa, if you could tell what you think the hardest decision you ever had to make in the nearly fifteen years of power was?

M. Bourassa: It is difficult to answer that in a precise way.

M. Bourassa: Well, one thing... The hardest moment, as I said, was the October crisis. And I said that very often. You know, one of my colleagues was assassinated. So that was certainly the most difficult moment. The Aboriginal crisis was difficult in such, but more difficult because of my personal situation with my health problems. So that was a difficult moment too, because the public security was at stake and there were other difficulties... The Olympic Games when some of my advisers told me that I should cancel the Games, and I said this was unacceptable for the honour of Québec that we will be the first government to cancel the Olympic Games. So, despite some advice by some people, I took the risk to go on and finally we succeeded. So, there were tough moments like that.

M. Brunswell: Have you any advice for Mr. Johnson, mean how he should try to run the party, the Government.

M. Bourassa: Oh, I trust him. I do not think he needs advice. I think he is well prepared. I was a very good minister for me, a very good colleague.

M. Brunswell: What do you think is the most important thing now for running a government and running a party is?

M. Bourassa: Work for the people. M. Brunswell: Very well sir...

M. Wilson (Barry): Premier, getting back to the constitutional question in the house this morning, you talked about your faith in federalism. However, your friends in the Parti Québécois also think that they are perhaps closer now to an independent Québec than they have ever been. I am wondering what your reading of this situation is and do you foresee perhaps another year, a year and a half of instability in Québec because of this?

M. Bourassa: No. Precisely of that, I do not expect that we will have a PQ government. I do not think Quebecers will be interested to have a kind of sovereignty for practical reasons. I think we have a lot of concrete power now and this could be demonstrated, and we have good representation on the federal scene also. They were talking like that many times. They talked they could have a sovereign Québec in 1966, they talked they will have one before the referendum and... I do not think they are the best people I ever met for strategy. No, look what they are doing to their boss now, really.

M. Wilson (Barry): What are they doing to their boss?

M. Bourassa: They are humiliating him publicly, but I do not want to make some partisan...

M. Wilson (Barry): Could I ask another question, sir? What do you plan to do now?

M. Bourassa: What I decide is to take few weeks to think about I will do. I was difficult in the last few months, you know, say, I will do that. I got interesting offers in different fields. So, I said to my family, to my wife and children that I will think over that in February and in January I will... you know the it will be change of command and I will stay member of Saint-Laurent for two months at least, yes, around that, until the session. And that will give me an office to

receive your calls if you want to have a comment and to discuss with me. And I don't want to ask anything to the government, any office and all that. I think we are living in an austerity time. So, it's not a time to get those kinds of privileges. So I will stay as a member. That will enable me to know my fellow citizens. I have one of the best ridings in Quebec and I would say in Canada. And at the same time, I will think what I could do to serve my fellow citizens.

As I said, which is the most important thing is to work for the people, to serve the interests of the people. Don't ask me to make money. I'm not interested in that. Maybe you will say I'm foolish, but that's not my priority. I was working all my life for the public service as the leader of the Opposition said quite generously this morning, Mr. Parizeau, and so I will try to consider different options where I could go on doing that and I have to take a decision about that.

M. Ray (Peter) : M. Bourassa, the whole question of... I mean, your last few remarks just before you said Merci to the President, this morning, the whole question: Do you still think Quebec can develop within the Canadian Confederation? Have you thought that way all during the past 15 years? Because a lot of people said during the Meech Lake affair, you were starting to turn soft. 15 years later, you're still saying that: I have never changed my mind about being a dedicated federalist?

M. Bourassa: Just analyze some of the... I have sometimes. Just analyze the answers I give to you this afternoon compare with what I said in 1967 and compare with what I said in 1967 to 1993. I don't think you will see much difference. Maybe you will see some nuance. The terminology might be different. But the substance is the same.

M. Kelley (Mark): Mr. Bourassa, I'm just wondering as you prepare to leave, last little while as you said yourself has been a difficult period: 13 % unemployment, 700 000 people on welfare, we have had construction, demonstrations, civil servants, unhappiness generally in the public sector. Is this the kind of send-off, after all you have done in your political career, is this the kind of send-off you were hoping for?

M. Bourassa: No. I read some news report... Where is Mr. Houle? He's not here? Robert Houle? Too bad. Because I saw his report yesterday, I listened to his report yesterday saying that this is sad to finish a session like that, this is usual end of session. You know, this is part... I am not blaming him if he is sick, I am wishing the best wishes and it is only that in our rules, and the leader could complete what I said, this is possible, according to the rules to have closure. That was established after the Mania(?) Cartel, because it is a kind of equilibrium and the powers of the Government and the power of the Opposition, if you do not have those laws or those procedures, what do you do? I do not think that the people want the Government to be paralysed. The Government is elected to govern for the good of the people and we could say that we were able to accept to discuss, to dialogue, but when there is a moment where we have to take a decision, we are taking the decision. So, there is no change, there is no change with what we did and all the years we had to impose closure. Daniel Johnson I think imposed closure in 1967 or 1966 about the teachers, that is true, Mr. Girard? You know, when they had a law on the teachers in 1967, Daniel Johnson imposed closure, and we have that since that time. I think Mr. Lesage also.

Une voix: Le Parti Québécois.

M. Bourassa: Le Parti Québécois, I want to be polite today, but...

M. Relley (Mark): There is more than social contacts rather than having these closures. People can be spreading rose petals in your path as you walk now, there are a lot of people very unhappy. M. Bourassa: You should go in Paris my friends.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: And should go in Berlin and you should go in London, and in Brussels. You know, that is an austerity time and that is a tough time for governments. Tomatoes are running around all over the capitals of the world.

M. Séguin: I will take one final question.

Mme Gross (Karen): Mr. Premier, if I may have the honour of having the last question of your career as the Premier. M. Bourassa: Yes, Karen, very pleased.

Mme Gross (Karen): I know that you do not like to talk about you emotions but you must be feeling something today and you must have been feeling something in the National Assembly today when you knew this would be the last time that you were going to sit there as the Premier of Quebec, that you were ever going to sit there, what were you feeling?

M. Bourassa: I had tough times in February and March on personal ground, tougher time than, I could have intellectually now.

Mme Gross (Karen): How did you feel standing there in the National Assembly today. What was going through your mind?

M. Bourassa: What was going? Really, to say the right things at the right time.

Mme Gross (Karen): You had no feeling in your heart.

M. Bourassa: I have no time, I have to choose my words. So thank you very much.

Je vous remercie beaucoup, franchement, j'ai toujours apprécié votre collaboration, qui était impeccable. C'était, dans tous les cas ou dans l'ensemble des cas. Je l'ai dit que je manquerais, évidemment, la période de questions à l'Assemblée nationale, je trouvais que c'était intellectuellement très stimulant, c'est la même chose avec vous. Parmi les activités d'un premier ministre, il y en a qui sont très exigeantes, qui sont ingrates, qui sont difficiles, il y en a d'autres qui sont plus faciles ou plus stimulantes, alors je puis vous dire, du fond du cœur, que je garde le meilleur souvenir des discussions qu'on a pu avoir ensemble. On pourra en avoir d'autres sur excellent souvenir et je vous souhaite les meilleures Fêtes et la meilleure Année.

Merci beaucoup.